

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1361 portant convocation du Conseil Représentatif pour la deuxième session ordinaire de 1953.

n° 1361

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu la loi n° 50-1004 du 19 août 1950 fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une Assemblée représentative territoriale de la Côte Française des Somalis et notamment son article 23,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le Conseil Représentatif de la Côte Française des Somalis est convoqué en deuxième session ordinaire le lundi 30 novembre 1953, à 9 heures, au siège de l'Assemblée.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.